

ville de Pétrolea ; il la connaît dans ses détails, il connaît son commerce immense, et le progrès qui s'y fait. S'il ne sait pas cela, je puis lui donner quelques chiffres qui démontrent le progrès rapide fait dans cette ville et la parfaite insuffisance des édifices actuels. Le bureau de douane constitue en lui-même un édifice. Le bureau du revenu de l'intérieur est une pièce de 8 pieds, mais je crois qu'on l'a transporté ailleurs. Nous payons un fort loyer pour un bureau de poste. Ainsi, nous avons le bureau du revenu de l'intérieur, le bureau de poste et le bureau de douane dans autant de différentes maisons : et aucun de ces bureaux n'est suffisant pour le service. Je vais établir le produit net de la vente des timbres depuis quelques années, afin de donner une idée du progrès qui s'est fait et de l'augmentation que le gouvernement peut espérer pour l'avenir :

Année.	Revenu total.	Année.	Revenu total.
1880.....	\$2,788 06	1885.....	\$4,163 03
1881.....	3,049 12	1886.....	4,857 85
1882.....	3,706 60	1887.....	5,167 41
1883.....	3,517 20	1888.....	5,701 24
1884.....	4,053 42	1889.....	5,960 49

Puis, prenons le revenu des douanes :

Année.	Revenu.	Année.	Revenu.
1889.....	\$20,376 29	1884.....	\$16,541 86
1888.....	22,269 62	1883.....	25,209 54
1887.....	19,493 61	1882.....	19,976 31
1886.....	18,156 41	1881.....	14,162 82
1885.....	11,304 15	1880.....	5,043 52

M. LISTER : C'est une diminution.

M. MONCRIEFF : Il y a une différence de \$2,000, la dernière année ; mais il est évident que le chiffre a été quadruplé durant les dix années.

M. LISTER : Ce n'est pas là la question.

M. MONCRIEFF : Si les affaires d'un tel endroit ne doivent pas nous guider dans le choix de ce qu'il faut aux fonctionnaires, je ne sais ce qui nous guidera. L'honorable député envisage la question d'une manière bien différente.

M. LANDERKIN : Le revenu dans Woodstock est de \$15,000. Comment expliquez-vous cela ?

M. MONCRIEFF : Il est clair que près de \$30,000 proviennent de ces deux branches. Nous savons que les fonctionnaires du revenu de l'intérieur se servent de bons instruments et qu'ils ont des documents importants qui doivent être tenus en lieu sûr. Voici un tableau de l'huile canadienne inspectée en Canada depuis quelques années, je pourrais presque dire à Pétrolea, car les sept-huitièmes et peut-être les neuf-dixièmes de l'huile canadienne sont fabriqués dans cette ville :—

1882.....	6,169,353	1886.....	8,341,203
1883.....	7,135,580	1887.....	8,436,938
1884.....	7,836,949	1888.....	9,760,265
1885.....	7,843,033	1889.....	9,684,336

Cela prouve qu'il y a eu une augmentation rapide dans les mêmes proportions que les autres items. Ces officiers du revenu de l'intérieur inspectent cette huile, depuis le bidon de cinq gallons jusqu'au baril de quarante gallons, et ainsi de suite. Je prendrai un peu plus de temps, afin de donner à la chambre une idée de la valeur réelle de cette huile. De 1882 à 1889, 65,216,557 gallons furent fabriqués et vendus en Canada. Au prix moyen de 10 centins par gallon, ce qui ne serait pas élevé, cela ferait \$6,521,655. Les autres produits de l'huile représentent probablement une valeur d'environ \$3,500,000, ce qui fait un total d'environ \$10,000,000. Comme je

l'ai déjà démontré, le commerce de l'huile raffinée canadienne, l'année dernière, était de 9,684,336 gallons, ce qui équivaut à un revenu d'environ \$5,000 par jour.

M. CAMPBELL : Et à Sarnia ?

M. MONCRIEFF : Je crois que le gouvernement en agissant ainsi, a fait ce qui était absolument nécessaire, car des édifices de ce genre sont d'une nécessité absolue dans cette ville. Si l'honorable ministre fait construire ces édifices, je lui suggérerais de réunir les trois branches dans un même édifice, pour le plus grand avantage du public.

Un grand nombre de personnes ont des affaires en même temps à la douane, au bureau de poste et à l'accise, et ce serait beaucoup plus commode d'avoir ces trois branches du service dans un même édifice. Je crois qu'aucun des crédits votés par la chambre n'est plus utile que celui-ci.

M. LISTER : L'honorable préopinant se laisse emporter. Il n'y a eu rien de dit contre Pétrolea. Pétrolea avait droit à des édifices publics plus que plusieurs endroits du Canada qui en ont déjà. Je sais que Pétrolea est une ville prospère, qui se développe. Mais ce n'est pas la question dans le moment. Il s'agit de la déclaration faite par le ministre des travaux publics que le principe dominant dans cette question d'édifices publics, était la population et le revenu. Non honorable ami n'a pas prouvé que le revenu des douanes, du bureau de poste, ou de l'accise, fût aussi élevé qu'à Sarnia. Si le principe émis par le ministre des travaux publics est vrai, s'il doit être suivi par le gouvernement, je dis que dans ce cas-ci, il a été violé. Si Pétrolea a droit à ces édifices, Sarnia y a également droit.

Maintenant, j'ai accusé le ministre des travaux publics et le gouvernement de se servir de ces moyens pour influencer les comtés. Je n'ai pas parlé de Pétrolea, j'ai voulu parler d'autres comtés. Prenez, par exemple, la ville de Cayuga, qui donne un revenu de \$910 ; je demande aux honorables députés si ce n'est pas là une preuve que le gouvernement a accordé ce crédit pour acheter de la popularité. Ne sait-on pas qu'avant l'élection dans Haldimand, la chose fut soumise aux électeurs comme devant les déterminer à élire des hommes qui représentent aujourd'hui ce comté ? Le gouvernement promettait de construire un bureau de poste ; et c'en était pas que le service public l'exigeât, car le revenu de cet endroit est des plus insignifiants et le montant total de ce revenu suffira à peine à payer l'intérêt de l'argent que coûte cet édifice.

Puis, prenez la ville de Lachine qui donne un revenu de \$293. Le gouvernement construit des édifices publics dans cette ville, tandis que des villes comme Woodstock et Sarnia n'ont pas ces avantages.

Je demande à mes honorables amis de la droite si ce n'est pas la plus grande preuve possible que le gouvernement ne suit pas sa politique de ne construire des édifices publics que là où le revenu justifierait la chose.

Prenez Saint-Jérôme, qui donne un revenu de \$890. Je demande à l'honorable député, je demande au ministre des douanes comment il peut concilier le fait que ces édifices ont été construits dans une ville qui ne donne que ce revenu, comment, dis-je peut-il concilier ce fait avec la déclaration qu'il se